

AMUNDI SOCIAL BONDS

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes
DELOITTE & ASSOCIÉS

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	5
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	14
Informations spécifiques	15
Informations réglementaires	16
Certification du Commissaire aux comptes	20
Comptes annuels	25
Bilan Actif	26
Bilan Passif	27
Hors-Bilan	28
Compte de Résultat	29
Annexes aux comptes annuels	30
Règles et méthodes comptables	31
Evolution de l'Actif net	34
Compléments d'information	35
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	47
Inventaire	49
Annexe(s)	55
Caractéristiques de l'OPC (suite)	56

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI SOCIAL BONDS

Classe I CHF - Code ISIN : (C) FR0013531233

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux
En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS - I CHF, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.

L'objectif de gestion du fonds est la recherche de performance sur la durée de placement recommandée de 3 ans en s'exposant aux marchés de taux internationaux en finançant des projets à dimension sociale et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction du portefeuille.

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du fonds peut être comparée à titre indicatif, à celle de l'indice JP MORGAN EMU INVESTMENT GRADE (3-5 Y) (cours de clôture – coupons réinvestis - en euro). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Cet indice est une simple référence pour apprécier la performance du fonds et ne contraint ainsi pas la gestion qui peut s'en éloigner.

Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ».

L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs.

L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)).

Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi.

En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur.

Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques.

Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif).

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations sociales c'est-à-dire des obligations dont le produit est exclusivement et formellement appliqué à des projets sociaux qui visent directement à résoudre ou atténuer un problème social spécifique et/ou à obtenir des résultats sociaux positifs spécifiques en faveur, mais pas exclusivement, d'une ou plusieurs populations cibles.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque du marché des obligations publiques et privées en Euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Compte rendu d'activité

Décembre 2020

Il n'y a pas de commentaire pour novembre car le lancement du fonds est intervenu le 27, ni pour décembre car le marché était sans liquidité ni direction

Janvier 2021

Après l'euphorie du dernier trimestre, liée aux premiers vaccins, une nouvelle période d'incertitude s'est ouverte à mesure que le doute s'installe sur la vitesse de déploiement des vaccins et leur efficacité contre les variants du virus.

Face à une situation sanitaire en dégradation, les mesures de restriction ont été renforcées dans de nombreux pays européens (Angleterre, Pays-Bas, Italie, Portugal, Belgique, France), et leur impact reste à craindre sur l'économie. Ainsi, la dichotomie entre le secteur manufacturier, qui poursuit son expansion post-Covid, et celui des services, qui ne cesse d'être affecté par les restrictions gouvernementales, se poursuit comme en témoignent les derniers indicateurs PMI : le secteur manufacturier en zone Euro affiche un plus haut depuis plus de 2 ans, à 54.8 en janvier 2021 tandis que celui des services reste pénalisé à 45.4.

Dans ce contexte, les banques centrales restent au cœur de la mécanique de confiance des marchés financiers : malgré quelques inquiétudes sur le retrait du caractère accommodant des Banques Centrales, alimentées par l'espoir d'une croissance forte en 2021, les marchés ont finalement pris note du caractère « attentiste » des Banques Centrales en ce début d'année. La BCE a réaffirmé le caractère flexible de son arsenal monétaire, tandis que la FED a repoussé les spéculations autour d'un probable « tapering », soulignant l'incertitude de la crise sanitaire et la nécessaire amélioration du niveau des prix et de l'emploi avant de considérer une quelconque réduction de son rythme d'achat d'actifs.

Dans cet environnement, les taux « refuge » allemand et américain ont été orientés à la hausse : aux Etats-Unis, l'obtention de la majorité Démocrate au Congrès (facilitant la mise en œuvre des projets du nouveau président élu) et l'annonce d'un plan de relance de 1900 Mds \$ ont engendré une remontée des taux, le taux à 10 ans américain atteignant un pic à 1.15% en début de mois, pour finalement terminer le mois en hausse de 15 pb à 1.07%. En Europe, le Bund a continué d'évoluer dans sa fourchette pour finir à -0.51%, soit

+6 pb. Sur ces niveaux, nous avons réduit l'exposition au risque de taux de 4 à 3,2. En outre, nous préférons conserver des investissements centrés sur la partie de la courbe inférieure à 10 ans qui sera protectrice en cas de remontée limitée des rendements.

Le crédit a souffert en fin de mois, les investisseurs redoutant l'expansion des variants et le risque d'une reprise économique décalée. Toutefois, grâce à une performance solide durant les 3 premières semaines du mois, et porté par des facteurs techniques toujours très favorables (soutien de la BCE, marché primaire limité...), le crédit IG s'est au final écarté de 1 pb sur le mois (à 93 pb sur l'indice Barclays € Aggregate Corporate), cristallisant une surperformance mensuelle de 1 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance.

En terme de perspective, la visibilité s'améliore à mesure que les annonces des vaccins se multiplient, laissant espérer, sans rupture majeure d'approvisionnement, un rebond marqué de l'activité en 2021. En outre, les puissants supports techniques vont rester favorables au Crédit, avec notamment l'action volontariste de la BCE. La quantité de liquidités dans le système restera donc élevée, alors que l'offre en nouvelles émissions diminuera, conduisant à un déséquilibre entre l'offre et la demande qui pourrait entraîner un resserrement des spreads.

La dynamique d'émissions sociales reste sur sa lancée de 2020 avec 24,7 mds d'€ à la fin de la première semaine de février. De plus, elles ont été assez diversifiées entre secteurs avec par exemple le Chili pour les souverains en € et \$, l'UE et la Banque ouest Africaine de développement (BOAD) pour les entités supranationales, la Cades et Nedwbk pour les Agences, LBBW et Motability (leasing automobile pour les personnes handicapées en Grande Bretagne) pour le crédit. Cela nous a permis de compléter les investissements du portefeuille pour dépasser le seuil de 75% en obligations finançant des projets sociaux.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

La performance de janvier souffre en absolu de la tendance à la remontée des rendements Souverains et crédit.

Février 2021

L'optimisme s'est emparé des marchés entraînant les indices actions et les rendements obligataires à la hausse sur le mois de février. L'accélération du rythme de vaccination couplée à la baisse des contaminations et à l'amélioration des données économiques, mais également l'arrivée prochaine du plan de relance US, ont alimenté les perspectives de reprise économique et de retour de l'inflation. En effet, en ce début d'année, les perspectives sont bonnes concernant la reprise de l'économie mondiale. Le PIB chinois a retrouvé un niveau supérieur à son niveau pré-pandémie, alimentant ainsi le commerce mondial qui a dépassé son niveau de fin 2019. Les États-Unis sont en passe de retrouver leur niveau de PIB pre-Covid dans les six prochains mois avec un marché de l'emploi qui se redresse (demandes d'allocations et taux de chômage en baisse à 6.3%). En Europe, il faudra attendre mi-2022 pour retrouver des niveaux d'avant crise. La raison de cette divergence est essentiellement due à un différentiel de dynamiques, qui tient à une plus grande rapidité dans la campagne de vaccination aux US, avec un taux de 15% de la population vaccinée, ainsi qu'un plan de relance plus massif. Malgré cela, les marchés US ont entraîné les marchés Européens dans leur sillage permettant aux indices actions de terminer le mois dans le vert. Dans ce contexte de regain d'appétit pour le risque, les taux de rendement obligataires ont fortement augmenté, entraînant avec eux les taux réels. Cette normalisation inédite des taux réels sera sans aucun doute un élément clé dans la lecture des évolutions des politiques monétaires. Des taux réels profondément ancrés en territoire négatif sont les marqueurs de la réussite de l'interventionnisme monétaire. Leur remontée constitue donc un resserrement des conditions de financement de l'économie, clairement prématuré pour ce qui concerne la Zone Euro. Globalement, les pentes des courbes de taux ont augmenté aux US mais aussi en Europe avec des politiques monétaires qui continuent de faire pression sur les taux courts alors que les rendements à plus long terme tiennent compte d'une amélioration économique et d'un retour de l'inflation. En Europe, le taux 10 ans allemand a terminé le mois à -0.26% soit +26 bps contre 1.43% (soit +34bps) pour le taux 10 ans US. Les pentes se sont accrues avec le segment 2-10 ans US qui a augmenté de +33bps contre +17bps pour l'Allemagne. Ces mouvements ont validé notre sentiment que les courbes nominales étaient insuffisamment préparées à des régimes d'inflation plus élevés, mais que les marchés d'inflation étaient quant à eux correctement valorisés. Nous avons en conséquence réduit de 1 point l'exposition au risque de taux, veillé à n'avoir aucune exposition active sur les taux US et limité autant que ce peut les positions sur la partie longue de la courbe des taux. Les émissions d'obligations sociales ont fortement décéléré en février avec 4 mds après 21 en janvier. L'absence d'émission de l'Union européenne explique ce ralentissement mais cet émetteur va revenir dès le mois de mars. Les Agences françaises (Unedic et Cades) ont sollicité le marché. Nous avons aussi participé à certaines émissions sociales sur le marché du crédit comme Natwest, LBBW ou encore sur le segment des Souverains avec le Chili 30 ans. Nous avons également participé au RMBS GEMGARTO en GBP qui finance l'achat immobilier d'une frange de la population n'ayant pas accès au crédit bancaire bien que financièrement viable comme les auto entrepreneurs, les primo accédant sans historique de crédit ou les personnes à revenus complexes (ayant par exemple plusieurs emplois). La performance absolue a souffert de la remontée des taux malgré une exposition au risque de taux 100bps sous l'objectif moyen. Le montant de risque à absorber a été particulièrement élevé en janvier-février car les Etats préfèrent cette période pour réaliser leurs émissions les plus longues. Il devrait diminuer dans les prochaines semaines. La BCE a également les moyens d'accroître ses interventions qui restent inférieures à la moyenne depuis le lancement du PEPP. Ces éléments techniques devraient permettre de limiter la contagion des taux américains.

Mars 2021

Le « reflation trade » reste le thème privilégié par les investisseurs. Les taux gouvernementaux en zone Euro se sont cependant maintenus, grâce à l'engagement de la BCE d'intensifier son rythme d'achat du PEPP. La BCE a rassuré les marchés en réaffirmant son intention de maintenir des conditions de financement favorables à travers une stabilité des taux souverains à des niveaux bas. Le taux 10 ans allemand est resté stable à -0.31% soit -3bps et le taux 5 ans à -0.63% soit -6bps sur le mois.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Les spreads des pays périphériques se sont également maintenus à des niveaux proches de fin février à 95 bps pour l'Italie, 62 bps pour l'Espagne et 51 bps pour le Portugal soit environ -3bps sur le mois. Les mesures restrictives supplémentaires pour contrer la propagation de la troisième vague prises par les pays de la zone euro contrastent avec la vigueur de la reprise économique aux Etats-Unis. Par exemple, la reprise du marché du travail américain a surpris positivement avec +379K créations d'emplois et un taux de chômage de 6.2%. Du côté européen, la pandémie continue de peser sur l'économie et surtout sur le secteur des services, majoritairement impacté par les restrictions prises par les gouvernements, alors que l'expansion du secteur manufacturier bénéficie de l'accélération de la demande mondiale.

Les taux longs US ont quant à eux poursuivi leur hausse, portés par des données économiques encourageantes et par la revue en hausse des projections de croissance économique, d'emploi et d'inflation par le FOMC. La Fed reste tout de même déterminée à maintenir des taux proches de zéro jusqu'à ce que l'inflation dépasse clairement les 2% et que le plein emploi soit revenu. Malgré ou à cause de ce ton accommodant, les taux US poursuivent leur ascension sur le mois de mars: l'UST 10 ans est remonté à 1.71% soit +34bps et le taux 5 ans à 0.94% soit +20 bps. Les anticipations d'inflation européennes continuent de progresser grâce à la conjonction de chiffres d'inflation plus forts, de flux acheteurs soutenus et d'accélération des prix des matières premières marqueurs de la reprise mondiale en cours et du contrôle de la production par l'OPEP. Le profil heurté de la progression des prix avec nombre d'effets de base, de panier, de soldes, ... ne facilite pas la lecture et permet la reconstitution d'une prime d'incertitude. En conséquence, les taux réels retrouvent leurs plus bas, ... en adéquation avec la volonté de la BCE.

L'union européenne est venue solliciter le marché par deux fois en mars portant le financement réalisé via le programme SURE à 75,5mds€ en 6 émissions. De plus, ce programme a été étendu de 3,7mds à la demande de 6 Etats membres. Il aidera 19 Etats membres à financer à hauteur de 94,3mds les mesures de chômage partiel et certaines dépenses sanitaires. L'objectif principal de ce programme selon les termes même de la Présidente du Conseil est « de protéger l'emploi et permettre aux économies de se remettre rapidement de la crise ». Depuis le début de l'année 2021, 82 mds\$ ont été émis sous le format obligations sociales dont 11 par le secteur privé.

La stratégie de gestion du mois de mars s'inscrit en droite ligne de celle mise en place depuis le début de l'année. L'exposition au risque de taux est limitée à 2,5 et nous préférons les maturités plus courtes offrant une meilleure protection dans cette phase du cycle : nous avons participé aux deux primaires de l'UE sur les maturités 2036 et 2026 de préférence à la 2046. Nous avons également participé aux émissions de l'Unedic et la Cades, finançant ce même type de dépenses liées à la crise du Covid 19 pour la France qui n'a pas demandé de financement via SURE. Les régions de Madrid et de Flandres ont aussi fait appel au marché via des obligations « sustainability » dont l'essentiel des projets sont à vocation sociale. La Bavière a utilisé sa Landesbank pour émettre une obligation sociale finançant le logement social.

Nous maintenons la diversification en obligations crédit d'émetteurs remplissant nos exigences sur le pilier S car le crédit bénéficie de la stabilisation des rendements gouvernementaux et des facteurs techniques toujours très favorables (soutien réaffirmé de la BCE, flux limités...). Ainsi, le crédit IG s'est écarté de 1 pb seulement sur le mois (à 90 pb sur l'indice Barclays € Aggregate Corporate), cristallisant une surperformance mensuelle de 2 pb par rapport aux emprunts d'Etat de même échéance, soit 35 pb de surperformance cumulée sur l'année. En terme de perspective, la visibilité s'améliore à mesure que la campagne de vaccination progresse. Les supports techniques favorables comme l'action volontariste de la BCE et le probable déséquilibre entre les montants émis et la demande pourrait entraîner un resserrement des spreads même si la valorisation actuelle est élevée.

La performance absolue du portefeuille a bénéficié de la baisse des taux notamment sur la partie 5 ans mais limitant ainsi le recul depuis le début de l'année.

En avril, le durcissement des mesures sanitaires en Europe continentale allié à l'augmentation des achats de la BCE pourrait contribuer à maintenir le niveau des taux d'intérêts européens. Les émissions nettes des Souverains seront d'ailleurs largement négatives et les programmes de financement sont bien avancés. Aux Etats-Unis, la voie d'un taux 10 ans à 2% est ouverte et crédible. D'ailleurs, les Etats-Unis connaîtront dès le mois d'Avril une période temporaire d'inflation bien supérieure à la moyenne récente (jusqu'à 3,5% d'inflation attendue pour Mai) ; il faudra attendre le second semestre pour que l'inflation européenne atteigne, là aussi temporairement, l'objectif de la BCE (plus de 2% d'inflation attendue pour Novembre). Ces nouveaux régimes de plus forte inflation, bien qu'essentiellement techniques et transitoires, alimenteront sans doute les craintes de remontée supplémentaire des taux longs. La BCE a déjà communiqué sa détermination à contrer ce mouvement alors que la FED y est pour l'instant insensible.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Avril 2021

L'optimisme semble bel et bien s'être emparé des marchés. Les indices actions établissent de nouveaux records aux US tandis qu'en Europe, l'ascension, bien que moins spectaculaire, ne semble pas s'arrêter. Malgré ce fort appétit pour les actifs risqués, les marchés obligataires se maintiennent, portés essentiellement par l'engagement sans faille des Banques Centrales à maintenir des conditions de financement favorables. Aux Etats-Unis, lors du dernier FOMC, la FED a rassuré les marchés sur un potentiel resserrement des conditions monétaires.

Malgré des chiffres économiques bien orientés et une inflation ayant atteint 2.6% en mars, J-Powell a réaffirmé que la priorité était un retour à la normale du marché de l'emploi, condition nécessaire pour une inflation pérenne (non liée à des effets techniques) et un éventuel « tapering ». L'effet des bons chiffres économiques (PIB à +6.4% vs T4 2020) sur les taux US ont donc été compensés par le maintien d'un ton ultra accommodant conduisant à un retracement du 10ans US de 7 bps à 1.63% après une hausse de 83 bps sur le 1er trimestre. La reprise économique en Europe se fait de manière bien plus disparate, poussant la BCE à réellement intégrer les effets de cette fragmentation dans le pilotage de sa politique monétaire. Bien qu'affichant une contraction de -0.6% sur le 1er trimestre en zone Euro, les chiffres ont plutôt surpris positivement compte tenu de mesures de restrictions toujours en vigueur sur la période. D'un côté, la France se distingue en étant la seule économie parmi le G4 de la zone Euro à être en expansion de +0.4% sur le trimestre (probablement en raison de mesures plus légères et retardées) et de l'autre l'Allemagne qui a vu son économie se contracter de -2.5% (vs T4 2020) (conditions plus strictes sur l'ensemble du trimestre).

Les taux longs européens continuent de valoriser, chaque mois un peu plus, un retour à la normale alors que la Banque Centrale continue de faire pression sur les parties courtes des courbes. En conséquence, les pentes des courbes continuent d'augmenter, le 10 ans allemand a progressé de +9bps sur le mois alors que le taux 2 ans est resté stable à -0.69%... Les spreads périphériques se sont dans l'ensemble écartés et de manière plus marquée en Italie (probablement lié à l'annonce d'un plan de relance au montant ambitieux) et au Portugal avec une hausse de respectivement + 9bps et +7bps.

La progression du marché des obligations sociales et durables a poursuivi son expansion en avril même en l'absence d'émission de la part d l'UE. D'après nos estimations, près de 30mds de \$ ont été émis sous ce format dans différentes devises. Nous avons participé à plusieurs d'entre eux sélectionnés pour la qualité des projets financés sans oublier leurs caractéristiques financières. Par exemple, nous avons sélectionné le « vaccine bond » de IFFIM à 5 ans en dollars. Cet émetteur finance les campagnes vaccinales dans les 70 pays les plus pauvres normalement auprès des enfants mais aussi pour l'ensemble de la population dans le cadre de la pandémie. Opérant grâce à la Banque mondiale, cet émetteur transforme en financement immédiat le capital promis par un certain nombre de pays -le Royaume-Uni et la France étant les plus importants-, organismes internationaux ou donateurs (Fondations). L'impact de notre investissement sera visible dans de bref délai surtout en ce temps de pandémie.

La performance absolue du portefeuille a résisté malgré la remontée rampante des taux. La concentration des investissements sur la partie courte alliée à une exposition réduite au risque de taux sont les éléments explicatifs de la bonne résistance. L'allocation crédit a également été bénéfique car la performance du crédit reste meilleure que celle des obligations souveraines (+0.41% de performance relative contre les bons du trésor à durée équivalente en avril) et des autres actifs obligataires. En mai, les chiffres économiques seront impressionnants en glissement annuel, reflet des confinements stricts de l'an dernier et pourraient alimenter la tonalité positive actuelle.

Pour l'avenir, nous restons positifs sur le « crédit » étant donné le déséquilibre favorable entre l'offre et la demande, les bons résultats économiques couplés à l'amélioration des fondamentaux des entreprises et la baisse des taux de défaut. Les flux devraient rester soutenus car aucune alternative viable ne semble émerger dans l'univers obligataire. La dynamique positive des notations devrait également contribuer à la performance globale de la classe d'actifs. Nous attendons de nouvelles émissions sociales et durables pour le mois de mai dont notamment l'UE qui a passé son tour en avril et a encore environ 10mds à émettre pour compléter le programme Sure.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Mai 2021

Le mois de mai a été, dans l'ensemble, un mois assez calme. Les taux sont restés sur leur trajectoire haussière sur la première quinzaine du mois, en raison des effets combinés des données économiques (qui surprennent positivement en Europe) et du succès des campagnes de vaccination ; les intervenants du marché s'interrogeant, chaque jour un peu plus, sur la date d'un retour à la normale. Tout cela a donc naturellement alimenté les craintes d'un retour au rythme d'achat de 60mds€ par mois (80 mds€ depuis mars) par la BCE entraînant une hausse soudaine du Bund mi-mai d'environ 10 bps et un écartement des spreads périphériques et semi-cœur.

La communication des membres du conseil des gouverneurs de la BCE a finalement apaisé ces craintes, décalant ainsi après l'été la décision de la diminution du rythme des achats. En zone Euro, les taux n'ont que marginalement progressé, surtout sur la partie 10 ans et plus. Côté US, les taux sont globalement restés stables. La relative faiblesse du rapport d'avril sur l'emploi, a repoussé les anticipations d'un prochain durcissement de la politique monétaire de la FED.

Selon nos estimations, le marché des obligations sociales et soutenables a poursuivi son expansion avec près de 22mds d'émission d'obligations sociales en mai dont deux opérations menées par l'Union européenne. Caixa Bank et SBB ont aussi approché le marché en € alors que le Chili et la Cades ont émis en \$. Les émissions d'obligations soutenables s'élèvent à 12,5mds en mai conduites par des émetteurs tels que NRW, IBRD (Banque mondiale) ou la CDC.

Le programme de social bonds de Caixa Bank s'est enrichi d'une obligation senior non preferred. C'est un émetteur régulier d'obligations sociales finançant 4 catégories de projets : accès aux services bancaires pour les familles à faibles revenus via sa filiale Microbank, prêts aux indépendants ou petites entreprises dans les régions les moins favorisées (critères de taux de chômage/développement en Espagne), financement du secteur de la santé ou de l'éducation.

La performance du portefeuille a subi la phase de remontée des taux du milieu du mois avant de se reprendre. Les ingrédients de la relative résistance de la performance demeurent l'exposition au risque de taux limitée et la préférence pour les maturités courtes.

Le thème de « reflation trade » laisse petit à petit place au thème de « carry trade », assez habituel à l'approche de la trêve estivale. Il est vrai que le pic d'inflation est pratiquement atteint aux USA, qu'en zone euro l'inflation sous-jacente reste limitée à 1%, que les Banques Centrales réitèrent leur patience et que le montant des rachats devrait largement couvrir le montant des émissions de dette. A court terme, les taux devraient se maintenir, les spreads continuer de se resserrer et les pentes se stabiliser.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI SOCIAL BONDS et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI SOCIAL BONDS - I CHF (C) en devise CHF : 0,09%
- Part AMUNDI SOCIAL BONDS - I EUR (C) en devise EUR : -0,98%
- Part AMUNDI SOCIAL BONDS - I USD (C) en devise USD : 0,61%
- Part AMUNDI SOCIAL BONDS - P (C) en devise EUR : -1,30%
- Part AMUNDI SOCIAL BONDS - PM (C) en devise EUR : -0,20%
- Part AMUNDI SOCIAL BONDS - S (C) en devise EUR : -0,80%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR IC	7 529 810,77	7 513 771,41
CPR MONETAIRE ISR I	7 529 804,26	7 507 925,13
AMUNDI CASH INSTITUT SRI-IC	7 529 904,04	7 422 203,06
CADES 0.0% 25-02-28	5 082 495,00	2 540 785,00
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 0.0% 25-05-34	3 548 365,32	2 556 356,68
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.0% 15-05-28	5 182 380,00	
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-11-25	2 310 284,00	2 291 990,40
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 0.25% 25-11-	2 298 362,30	2 265 683,56
CADES 0.0% 25-11-30	2 043 340,00	1 993 400,00
CADES 0.0% 25-05-31 EMTN	2 008 564,00	1 997 292,00

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 90 171 319,53

- o Change à terme : 19 845 715,09
- o Future : 70 325 604,44
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH STATE STREET BANK MUNICH

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	34,44
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	34,44

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 26 février 2021 Ajout Tous souscripteurs recherchant une performance liée aux marchés de taux mondiaux et plus particulièrement sensibles à la dimension sociale de leur investissement. Part P : tous Souscripteurs Part PM : strictement réservée à la gestion sous mandat des entités du groupe Crédit Agricole. Part I-EUR : Institutionnels Part I-USD : Institutionnels Part I-CHF : Institutionnels Part S : réservée aux fonds d'épargne salariale, aux fonds ou mandats dédiés à l'épargne retraite collective et aux fonds nourriciers gérés par les sociétés de gestion d'Amundi.

Le 26 février 2021 Modification Date de mise à jour du prospectus : 26 février 2021

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

▪ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 11 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

▪ Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

▪ Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2020, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : www.amundi.com.

* *Gestion active* : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 414 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 173 960 362 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 110 450 102 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 63 510 260 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2020, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 966 833 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 27 collaborateurs au 31 décembre 2020), 16 356 798 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 39 collaborateurs au 31 décembre 2020).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AMUNDI SOCIAL BONDS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2021

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI SOCIAL BONDS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI SOCIAL BONDS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 27 novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 29 octobre 2021

Paris La Défense, le 29 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas
Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Bilan Actif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	
DÉPÔTS	
INSTRUMENTS FINANCIERS	121 177 132,23
Actions et valeurs assimilées	
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées	116 819 991,68
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	116 819 991,68
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Titres de créances	3 663 522,25
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	3 663 522,25
Titres de créances négo-ciables	3 663 522,25
Autres titres de créances	
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	
Organismes de placement collectif	135 897,81
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	135 897,81
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	
Autres organismes non européens	
Opérations temporaires sur titres	
Créances représentatives de titres reçus en pension	
Créances représentatives de titres prêtés	
Titres empruntés	
Titres donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	557 720,49
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	557 720,49
Autres opérations	
Autres instruments financiers	
CRÉANCES	23 155 626,27
Opérations de change à terme de devises	19 845 715,09
Autres	3 309 911,18
COMPTES FINANCIERS	7 360 846,22
Liquidités	7 360 846,22
TOTAL DE L'ACTIF	151 693 604,72

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Bilan Passif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021
CAPITAUX PROPRES	
Capital	128 588 789,30
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	
Report à nouveau (a)	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a , b)	380 493,80
Résultat de l'exercice (a , b)	163 880,01
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	129 133 163,11
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	558 119,53
Opérations de cession sur instruments financiers	399,06
Opérations temporaires sur titres	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	
Dettes représentatives de titres empruntés	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	557 720,47
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	557 720,47
Autres opérations	
DETTES	22 002 322,08
Opérations de change à terme de devises	19 833 017,99
Autres	2 169 304,09
COMPTES FINANCIERS	
Concours bancaires courants	
Emprunts	
TOTAL DU PASSIF	151 693 604,72

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Hors-Bilan au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
FV CBOT UST 5 0921	12 357 521,49
LIFFE LG GILT 0921	1 775 374,96
XEUR FOAT EUR 0621	23 101 920,00
FGBL BUND 10A 0621	15 464 540,00
TU CBOT UST 2 0921	361 075,33
US 10YR NOTE 0921	647 466,57
XEUR FGBX BUX 0621	9 672 000,00
US 10Y ULT 0921	1 896 904,27
CBOT USUL 30A 0921	1 818 181,82
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
XEUR FGBS SCH 0621	1 344 540,00
XEUR FGBM BOB 0621	1 886 080,00
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Compte de Résultat au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	
Produits sur actions et valeurs assimilées	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	278 150,84
Produits sur titres de créances	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Produits sur instruments financiers à terme	
Autres produits financiers	
TOTAL (1)	278 150,84
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	34,44
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur dettes financières	30 799,60
Autres charges financières	
TOTAL (2)	30 834,04
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	247 316,80
Autres produits (3)	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	67 631,28
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	179 685,52
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-15 805,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	163 880,01

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 6 mois et 3 jours. .

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013531274 - AMUNDI SOCIAL BONDS S-C : Taux de frais maximum de 0,10 % TTC
FR0013531266 - AMUNDI SOCIAL BONDS P-C : Taux de frais maximum de 1,20 % TTC
FR0013531258 - AMUNDI SOCIAL BONDS I USD-C : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC
FR0013531241 - AMUNDI SOCIAL BONDS I EUR-C : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC
FR0013531233 - AMUNDI SOCIAL BONDS I CHF-C : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC
FR0014002168 - AMUNDI SOCIAL BONDS Part PM C : Taux de frais maximum de 1,20 % TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I CHF-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I EUR-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I USD-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS Part PM C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS P-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS S-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

2. Évolution de l'actif net au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	135 550 074,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 660 087,49
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	58 778,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-317 213,95
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 391 001,26
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-554 539,35
Frais de transactions	-144 453,11
Différences de change	-115 897,76
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 803 550,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 803 550,62
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	549 365,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	549 365,31
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	179 685,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	
Autres éléments	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	129 133 163,11

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Mortgages négociés sur un marché réglementé ou assimilé	468 122,25	0,36
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	617 051,01	0,48
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	115 734 818,42	89,62
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	116 819 991,68	90,46
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	3 663 522,25	2,84
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	3 663 522,25	2,84
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	399,06	
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	399,06	
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	67 094 984,44	51,96
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	67 094 984,44	51,96
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	3 230 620,00	2,50
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	3 230 620,00	2,50

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	116 351 869,43	90,10			468 122,25	0,36		
Titres de créances	3 663 522,25	2,84						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							7 360 846,22	5,70
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	67 094 984,44	51,96						
Autres opérations	3 230 620,00	2,50						

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	501 968,85	0,39			7 172 751,93	5,55	19 291 233,54	14,94	89 854 037,36	69,58
Titres de créances									3 663 522,25	2,84
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	7 360 846,22	5,70								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					361 075,33	0,28	12 357 521,49	9,57	54 376 387,62	42,11
Autres opérations					1 344 540,00	1,04	1 886 080,00	1,46		

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	15 583 671,72	12,07	2 714 894,61	2,10			1 329 533,97	1,03
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	202 986,32	0,16	39 762,82	0,03	907,28			
Comptes financiers	129 269,93	0,10	114 327,72	0,09	905,38		64 615,38	0,05
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	15 533 426,37	12,03	2 905 474,18	2,25			1 392 391,31	1,08
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	17 081 149,48	13,23	1 775 374,96	1,37				
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	1 725,36
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	19 843 989,73
	Ventes à règlement différé	2 235 661,42
	Dépôts de garantie en espèces	1 074 249,76
TOTAL DES CRÉANCES		23 155 626,27
DETTES		
	Vente à terme de devise	19 831 291,86
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 726,13
	Achats à règlement différé	1 991 250,00
	Frais de gestion fixe	34 535,54
	Autres dettes	143 518,55
TOTAL DES DETTES		22 002 322,08
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 153 304,19

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI SOCIAL BONDS I CHF-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	924,98
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	924,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part AMUNDI SOCIAL BONDS I EUR-C		
Parts souscrites durant l'exercice	44 985,640	44 730 276,93
Parts rachetées durant l'exercice	-0,015	-0,70
Solde net des souscriptions/rachats	44 985,625	44 730 276,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	44 985,625	
Part AMUNDI SOCIAL BONDS I USD-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	836,93
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	836,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part AMUNDI SOCIAL BONDS Part PM C		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI SOCIAL BONDS P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	3,000	300,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	3,000	300,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3,000	
Part AMUNDI SOCIAL BONDS S-C		
Parts souscrites durant l'exercice	90 969,264	90 817 635,69
Parts rachetées durant l'exercice	-5 700,000	-5 660 086,79
Solde net des souscriptions/rachats	85 269,264	85 157 548,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	85 269,264	

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI SOCIAL BONDS I CHF-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI SOCIAL BONDS I EUR-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI SOCIAL BONDS I USD-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI SOCIAL BONDS Part PM C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI SOCIAL BONDS P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI SOCIAL BONDS S-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I CHF-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 1,86 0,40
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I EUR-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 53 186,02 0,41
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I USD-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 1,86 0,44
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS Part PM C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 0,14 0,54
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS P-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 1,57 1,03
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS S-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 14 439,83 0,04

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/05/2021
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2021
Actions			
Obligations			2 642 417,09
	FR0014000Y93	CA 0.125% 09-12-27 EMTN	2 642 417,09
TCN			
OPC			135 897,81
	FR0007435920	AMUNDI CASH INSTITUT SRI-IC	103 631,24
	FR0010232298	BFT MONETAIRE COURT TERME ISR IC	13 150,45
	FR0010979278	CPR MONETAIRE ISR I	19 116,12
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			2 778 314,90

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2021
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	
Résultat	163 880,01
Total	163 880,01

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I CHF-C	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	0,06
Total	0,06

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I EUR-C	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	1 631,38
Total	1 631,38

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I USD-C	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	-0,09
Total	-0,09

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS Part PM C	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	
Total	

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS P-C	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	-0,95
Total	-0,95

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS S-C	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	162 249,61
Total	162 249,61

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2021
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	380 493,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	
Total	380 493,80

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I CHF-C	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-1,12
Total	-1,12

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I EUR-C	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	131 260,01
Total	131 260,01

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I USD-C	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-4,33
Total	-4,33

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS Part PM C	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	0,47
Total	0,47

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS P-C	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	0,93
Total	0,93

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS S-C	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	249 237,84
Total	249 237,84

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2021
Actif net Global en EUR	129 133 163,11
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I CHF-C en CHF	
Actif net en CHF	1 000,889
Nombre de titres	1,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 000,8889
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-1,12
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,06
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I EUR-C en EUR	
Actif net	44 542 748,04
Nombre de titres	44 985,625
Valeur liquidative unitaire	990,1551
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,91
Capitalisation unitaire sur résultat	0,03
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I USD-C en USD	
Actif net en USD	1 006,107
Nombre de titres	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD	1 006,1065
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-4,33
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-0,09
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS Part PM C en EUR	
Actif net	100,01
Nombre de titres	1,000
Valeur liquidative unitaire	100,0100
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,47

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2021
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS P-C en EUR	
Actif net	296,11
Nombre de titres	3,000
Valeur liquidative unitaire	98,7033
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,31
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,31
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS S-C en EUR	
Actif net	84 588 285,83
Nombre de titres	85 269,264
Valeur liquidative unitaire	992,0137
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,92
Capitalisation unitaire sur résultat	1,90

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 2.625% PERP	EUR	200 000	201 893,44	0,15
ALLIANZ SE 3.5% PERP	USD	200 000	168 581,34	0,13
BAYER LAND KR 0.25% 21-03-36	EUR	3 000 000	2 944 424,17	2,28
EVONIK INDUSTRIES 2.125% 07-07-77	EUR	150 000	154 400,29	0,12
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	400 000	445 369,69	0,34
LBBW 0.375% 18-02-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 011 009,76	0,79
LBBW 0.375% 21-02-31 EMTN	EUR	1 500 000	1 466 062,82	1,14
MERCK KGAA 1.625% 25-06-79	EUR	300 000	311 281,69	0,24
MERCK KGAA 2.875% 25-06-79	EUR	400 000	444 005,74	0,34
MUNICH RE 3.25% 26-05-49	EUR	400 000	465 242,31	0,36
NRW 0.125% 04-06-31 EMTN	EUR	1 000 000	1 004 600,00	0,78
NRW 0.5% 16-02-27 EMTN	EUR	400 000	418 471,86	0,32
NRW 0.95% 13-03-28 EMTN	EUR	200 000	215 602,23	0,17
TOTAL ALLEMAGNE			9 250 945,34	7,16
AUTRICHE				
KOMMUNALKREDIT 0.375% 12-07-21	EUR	500 000	501 968,85	0,39
OMV AG 2.5% PERP	EUR	600 000	638 052,40	0,49
OMV AG 6.25% PERP	EUR	150 000	185 697,76	0,15
TOTAL AUTRICHE			1 325 719,01	1,03
BELGIQUE				
FLEMISH COM 0.875% 21-03-46	EUR	1 100 000	1 078 220,15	0,83
FLEMISH COM 1.375% 21-11-33	EUR	200 000	224 359,04	0,17
SOLVAY 2.5% PERP	EUR	500 000	516 611,62	0,41
TOTAL BELGIQUE			1 819 190,81	1,41
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 22-01-51	EUR	2 250 000	2 000 380,07	1,55
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.1% 22-01-61	USD	2 000 000	1 510 403,17	1,17
TOTAL CHILI			3 510 783,24	2,72
COTE D'IVOIRE				
AFRICAN DEVELOPMENT BANK 0.75% 03-04-23	USD	1 000 000	827 147,13	0,64
AFRICAN DEVELOPMENT BANK 0.875% 24-05-28	EUR	500 000	533 772,19	0,41
TOTAL COTE D'IVOIRE			1 360 919,32	1,05
DANEMARK				
ORSTED 2.25% 24-11-17	EUR	150 000	158 838,39	0,12
TOTAL DANEMARK			158 838,39	0,12
ESPAGNE				
AMADEUS CM 2.875% 20-05-27	EUR	600 000	675 379,34	0,52
BBVA 0.75% 04-06-25 EMTN	EUR	600 000	622 921,14	0,48
CAIXABANK 0.625% 01-10-24 EMTN	EUR	1 100 000	1 121 625,32	0,87

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAIXABANK 0.75% 10-07-26 EMTN	EUR	1 700 000	1 747 304,42	1,35
CAIXABANK 0.75% 26-05-28 EMTN	EUR	600 000	600 277,18	0,46
COMUNIDAD MADRID 0.42% 30-04-31	EUR	2 000 000	1 974 013,42	1,53
COMUNIDAD MADRID 1.571% 30-04-29	EUR	1 000 000	1 098 234,27	0,85
COMUNIDAD MADRID 1.773% 30-04-28	EUR	1 500 000	1 664 078,75	1,29
ENAGAS FINANCIACIONES SAU 0.375% 05-11-32	EUR	200 000	195 836,31	0,15
INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 0.25% 30-04-24	EUR	1 500 000	1 528 720,99	1,18
INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 0.75% 31-10-23	EUR	1 000 000	1 032 876,16	0,80
NETHERLANDSQUE 0.25% 30-04-31	EUR	400 000	391 760,93	0,31
NETHERLANDSQUE 0.45% 30-04-32	EUR	750 000	737 913,60	0,57
NETHERLANDSQUE 1.125% 30-04-29	EUR	400 000	426 730,19	0,33
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.957% 01-07-39	EUR	250 000	276 417,46	0,22
TOTAL ESPAGNE			14 094 089,48	10,91
ETATS-UNIS				
AIR PRODUCTS 0.8% 05-05-32	EUR	100 000	101 545,29	0,08
CITIGROUP INC 0.776000% 30-Oct-2024	USD	750 000	617 051,01	0,48
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.875% 15-07-26	USD	1 000 000	817 638,60	0,63
INTL DEVELOPMENT ASSOCIATION 0.35% 22-04-36	EUR	2 150 000	2 130 849,55	1,65
INTL FINANCE CORP IFC 2.7% 15-03-23	AUD	2 000 000	1 329 533,97	1,03
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	100 000	102 373,39	0,08
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.864% 21-10-25	USD	1 000 000	821 886,59	0,64
TOTAL ETATS-UNIS			5 920 878,40	4,59
FRANCE				
ACTION LOGEMENT SERVICES SASU FIX 30-10-34	EUR	400 000	394 783,12	0,31
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	600 000	594 941,96	0,46
BPCE 0.625% 26-09-23 EMTN	EUR	700 000	718 032,59	0,56
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	400 000	421 214,60	0,32
CA 0.125% 09-12-27 EMTN	EUR	2 700 000	2 642 417,09	2,05
CADES 0.0% 25-02-26	EUR	1 300 000	1 318 479,50	1,02
CADES 0.0% 25-02-28	EUR	2 500 000	2 518 287,50	1,95
CADES 0.0% 25-05-29 EMTN	EUR	1 800 000	1 796 976,00	1,39
CADES 0.375% 23-09-25	USD	1 000 000	804 611,23	0,62
CADES 0.375% 27-05-24	USD	1 000 000	816 743,34	0,64
CADES 0.625% 18-02-26	USD	2 680 000	2 171 642,44	1,69
CADES 1.0% 21-10-30	USD	1 000 000	765 352,58	0,59
CADES 1.375% 20-01-31 EMTN	USD	1 500 000	1 188 216,51	0,92
CIE GEN DES ETS MICHELIN 0.0000010% 02-11-28	EUR	300 000	294 121,78	0,22
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	500 000	525 912,38	0,41
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK 0.0% 15-04-28	EUR	2 000 000	2 030 834,86	1,57
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.375% 03-10-28	EUR	900 000	900 841,69	0,69
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 11-06-29	EUR	2 000 000	2 103 906,92	1,63
DEXIA MUN 0.01% 07-05-25	EUR	200 000	202 827,32	0,16
DEXIA MUN 0.01% 27-04-29	EUR	2 000 000	2 007 408,63	1,56
DEXIA MUN 0.5% 19-02-27 EMTN	EUR	100 000	104 192,36	0,08

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDF 2.625% PERP	EUR	1 000 000	997 912,02	0,78
GROUPE DANONE 1.0% 26-03-25	EUR	1 500 000	1 560 328,80	1,21
GROUPE DANONE 1.75% PERP EMTN	EUR	200 000	208 481,79	0,16
ICADE SANTE SAS 1.375% 17-09-30	EUR	1 200 000	1 266 005,30	0,98
KLEPIERRE 0.875% 17-02-31 EMTN	EUR	500 000	505 441,04	0,40
LA POSTE 0.625% 18-01-36 EMTN	EUR	400 000	378 994,37	0,29
ORANGE 0.125% 16-09-29 EMTN	EUR	600 000	590 436,68	0,46
ORANGE 2.375% PERP	EUR	500 000	525 645,31	0,40
SUEZ SA 2.875% PERP	EUR	300 000	316 254,73	0,24
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 0.0% 25-05-34	EUR	1 000 000	960 331,67	0,74
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 0.01% 25-05-31	EUR	3 300 000	3 239 598,25	2,51
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 0.25% 16-07-35	EUR	2 000 000	1 950 229,86	1,51
WORLDLINE 0.875% 30-06-27 EMTN	EUR	200 000	208 236,47	0,16
TOTAL FRANCE			37 029 640,69	28,68
ITALIE				
BENI STABILI 2.375% 20-02-28	EUR	250 000	278 958,69	0,22
CASSA DEP 1.0% 11-02-30 EMTN	EUR	200 000	202 697,26	0,16
CASSA DEP 1.5% 20-04-23 EMTN	EUR	200 000	206 747,99	0,16
CDEP 0 3/4 11/21/22	EUR	700 000	712 949,76	0,55
ENEL 2.25% PERP	EUR	250 000	261 403,44	0,20
ENEL 3.5% 24-05-80	EUR	150 000	163 970,83	0,12
POSTE ITALIANE SPA	EUR	400 000	397 612,06	0,31
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.625% 18-01-29	EUR	400 000	394 075,03	0,31
TOTAL ITALIE			2 618 415,06	2,03
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.0% 15-05-28	EUR	5 000 000	5 079 116,05	3,93
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 12-09-25	EUR	350 000	376 670,09	0,29
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-07-35	EUR	3 810 000	3 638 197,84	2,82
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	3 700 000	3 750 142,66	2,90
EUROPEAN UNION 0.0% 04-03-26	EUR	3 900 000	3 973 071,41	3,08
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-29	EUR	500 000	504 639,60	0,39
SBB TREASURY OYJ 0.75% 14-12-28	EUR	1 250 000	1 224 981,87	0,95
SBB TREASURY OYJ 1.125% 26-11-29	EUR	700 000	694 188,90	0,54
TOTAL LUXEMBOURG			19 241 008,42	14,90
MEXIQUE				
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 1.35% 18-09-27	EUR	2 000 000	2 075 053,01	1,61
TOTAL MEXIQUE			2 075 053,01	1,61
PAYS-BAS				
BNG BANK NV 0.05% 20-11-29	EUR	400 000	402 697,21	0,31
BNG BANK NV 0.125% 19-04-33	EUR	1 000 000	984 978,84	0,76
DEME SWIS RE 5.75% 15-08-50	USD	450 000	432 874,19	0,34
DIAGO CAP BV 0.125% 28-09-28	EUR	250 000	247 414,63	0,19
EDP FIN 1.71% 24-01-28	USD	400 000	322 721,75	0,25
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 4.5% 07-07-28	EUR	1 100 000	1 408 011,51	1,09

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATURGY FINANCE BV 0.75% 28-11-29	EUR	100 000	102 716,12	0,08
NEDWBK 0.0% 16-02-37 EMTN	EUR	1 000 000	935 935,00	0,72
NEDWBK 0.625% 06-02-29 EMTN	EUR	200 000	211 210,41	0,17
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	500 000	500 910,89	0,39
TELEFONICA EUROPE BV 2.625% PERP	EUR	400 000	418 049,25	0,32
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	200 000	218 559,22	0,17
TOTAL PAYS-BAS			6 186 079,02	4,79
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	100 000	101 483,09	0,08
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.496% 30-04-79	EUR	300 000	327 414,59	0,25
TOTAL PORTUGAL			428 897,68	0,33
ROYAUME-UNI				
BRITISH TEL 1.874% 18-08-80	EUR	550 000	553 634,45	0,43
GEMGARTO 20211 SONI3R+0.59% 16-12-67	GBP	400 000	468 122,25	0,36
INTL FINANCE FACILITAY FOR IMMU 1.0% 21-04-26	USD	4 450 000	3 656 530,56	2,83
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.125% 20-07-28	EUR	1 000 000	990 004,62	0,77
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 1.5% 20-01-41	GBP	1 100 000	1 182 187,29	0,91
NATWEST GROUP 0.78% 26-02-30	EUR	1 400 000	1 395 542,14	1,08
PEARSON FUNDING FIVE 3.75% 04-06-30	GBP	800 000	1 064 585,07	0,82
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 0.75% 15-11-25	EUR	1 250 000	1 278 943,46	0,99
STANDARD CHARTERED 1.214% 23-03-25	USD	800 000	662 271,28	0,52
SWISS RE FINANCE UK 2.714% 04-06-52	EUR	300 000	336 701,01	0,26
TOTAL ROYAUME-UNI			11 588 522,13	8,97
TOGO				
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT 2.75% 22-01-33	EUR	200 000	211 011,68	0,16
TOTAL TOGO			211 011,68	0,16
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			116 819 991,68	90,46
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			116 819 991,68	90,46
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
UNIO NAT INTE 0.1% 25-11-26	EUR	3 600 000	3 663 522,25	2,84
TOTAL FRANCE			3 663 522,25	2,84
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			3 663 522,25	2,84
TOTAL Titres de créances			3 663 522,25	2,84
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI CASH INSTITUT SRI-IC	EUR	0,478	103 631,24	0,09
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR IC	EUR	0,9895	13 150,45	0,01
CPR MONETAIRE ISR I	EUR	0,937	19 116,12	0,01
TOTAL FRANCE			135 897,81	0,11

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			135 897,81	0,11
TOTAL Organismes de placement collectif			135 897,81	0,11
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0921	USD	-12	9 278,01	
FGBL BUND 10A 0621	EUR	-91	91 630,00	0,07
FV CBOT UST 5 0921	USD	-122	-4 677,29	-0,01
LIFFE LG GILT 0921	GBP	-12	-1 674,22	
TU CBOT UST 2 0921	USD	-2	-89,45	
US 10YR NOTE 0921	USD	-6	690,10	
US 10Y ULT 0921	USD	-16	2 658,16	
XEUR FGBM BOB 0621	EUR	14	1 700,00	
XEUR FGBS SCH 0621	EUR	12	-240,00	
XEUR FGBX BUX 0621	EUR	-48	252 960,00	0,20
XEUR FOAT EUR 0621	EUR	-144	197 130,00	0,16
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			549 365,31	0,42
TOTAL Engagements à terme fermes			549 365,31	0,42
TOTAL Instruments financier à terme			549 365,31	0,42
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-9 609,43	-7 859,51	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-543 180	-543 180,00	-0,42
APPEL MARGE CACEIS	GBP	1 440	1 674,22	0,01
TOTAL Appel de marge			-549 365,29	-0,42
Opérations de cessions sur instruments financiers				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AKZANA 1 5/8 04/14/30	EUR		-26,71	
ALLIANZ SE 4.75% PERP EMTN	EUR		-156,16	
EDF 5% 31/12/2099	EUR		-164,38	
INTE 3.75% PERP	EUR		-51,81	
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-399,06	
TOTAL Opérations de cessions sur instruments financiers			-399,06	
Créances			23 155 626,27	17,93
Dettes			-22 002 322,08	-17,04
Comptes financiers			7 360 846,22	5,70
Actif net			129 133 163,11	100,00

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Parts AMUNDI SOCIAL BONDS Part PM C	EUR	1,000	100,0100
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I CHF-C	CHF	1,000	1 000,8889
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I EUR-C	EUR	44 985,625	990,1551
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS P-C	EUR	3,000	98,7033
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS S-C	EUR	85 269,264	992,0137
Parts AMUNDI SOCIAL BONDS I USD-C	USD	1,000	1 006,1065

OPCVM AMUNDI SOCIAL BONDS

Annexe(s)

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI SOCIAL BONDS

Classe PM - Code ISIN : (C) FR0014002168

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS - PM, vous investissez dans des obligations internationales libellés en toutes devises.

L'objectif de gestion du fonds est la recherche de performance sur la durée de placement recommandée de 3 ans en s'exposant aux marchés de taux internationaux en finançant des projets à dimension sociale et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction du portefeuille

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du fonds peut être comparée à titre indicatif, à celle de l'indice JP MORGAN EMU INVESTMENT GRADE (3-5 Y) (cours de clôture – coupons réinvestis- en euro). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Cet indice est une simple référence pour apprécier la performance du fonds et ne contraint ainsi pas la gestion qui peut s'en éloigner.

Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les Social Bonds obligataires « non sociales ».

L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs.

L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs.

Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)).

Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi.

En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, la classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur.

Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques.

Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif).

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10.

texte libre choix actifs critères spécifiques

texte libre techniques spécifiques

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations sociales c'est-à-dire des obligations dont le produit est exclusivement et formellement appliqué à des projets sociaux qui visent directement à résoudre ou atténuer un problème social spécifique et/ou à obtenir des résultats sociaux positifs spécifiques en faveur, mais pas exclusivement, d'une ou plusieurs populations cibles.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque du marché des obligations publiques et privées en Euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI SOCIAL BONDS

Classe S - Code ISIN : (C) FR0013531274

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux
En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS - S, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises

L'objectif de gestion du fonds est la recherche de performance sur la durée de placement recommandée de 3 ans en s'exposant aux marchés de taux internationaux en finançant des projets à dimension sociale et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction du portefeuille.

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du fonds peut être comparée à titre indicatif, à celle de l'indice JP MORGAN EMU INVESTMENT GRADE (3-5 Y) (cours de clôture – coupons réinvestis - en euro). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Cet indice est une simple référence pour apprécier la performance du fonds et ne contraint ainsi pas la gestion qui peut s'en éloigner.

Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ».

L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs.

L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)).

Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG.. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi.

En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur.

Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques.

Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif).

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations sociales c'est-à-dire des obligations dont le produit est exclusivement et formellement appliqué à des projets sociaux qui visent directement à résoudre ou atténuer un problème social spécifique et/ou à obtenir des résultats sociaux positifs spécifiques en faveur, mais pas exclusivement, d'une ou plusieurs populations cibles.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque du marché des obligations publiques et privées en Euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI SOCIAL BONDS

Classe I EUR - Code ISIN : (C) FR0013531241

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux
En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS - I EUR, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion du fonds est la recherche de performance sur la durée de placement recommandée de 3 ans en s'exposant aux marchés de taux internationaux en finançant des projets à dimension sociale et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction du portefeuille.

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du fonds peut être comparée à titre indicatif, à celle de l'indice JP MORGAN EMU INVESTMENT GRADE (3-5 Y) (cours de clôture – coupons réinvestis - en euro). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Cet indice est une simple référence pour apprécier la performance du fonds et ne contraint ainsi pas la gestion qui peut s'en éloigner.

Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ».

L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs.

L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)).

Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi.

En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur.

Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques.

Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif).

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations sociales c'est-à-dire des obligations dont le produit est exclusivement et formellement appliqué à des projets sociaux qui visent directement à résoudre ou atténuer un problème social spécifique et/ou à obtenir des résultats sociaux positifs spécifiques en faveur, mais pas exclusivement, d'une ou plusieurs populations cibles.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque du marché des obligations publiques et privées en Euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI SOCIAL BONDS

Classe I USD - Code ISIN : (C) FR0013531258

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux
En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS - I USD, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion du fonds est la recherche de performance sur la durée de placement recommandée de 3 ans en s'exposant aux marchés de taux internationaux en finançant des projets à dimension sociale et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction du portefeuille.

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du fonds peut être comparée à titre indicatif, à celle de l'indice JP MORGAN EMU INVESTMENT GRADE (3-5 Y) (cours de clôture – coupons réinvestis - en euro). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Cet indice est une simple référence pour apprécier la performance du fonds et ne contraint ainsi pas la gestion qui peut s'en éloigner.

Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ».

L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs.

L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)).

Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG.. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi.

En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur.

Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques.

Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif).

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations sociales c'est-à-dire des obligations dont le produit est exclusivement et formellement appliqué à des projets sociaux qui visent directement à résoudre ou atténuer un problème social spécifique et/ou à obtenir des résultats sociaux positifs spécifiques en faveur, mais pas exclusivement, d'une ou plusieurs populations cibles.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque du marché des obligations publiques et privées en Euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI SOCIAL BONDS

Classe P - Code ISIN : (C) FR0013531266

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux

.En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS - P, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion du fonds est la recherche de performance sur la durée de placement recommandée de 3 ans en s'exposant aux marchés de taux internationaux en finançant des projets à dimension sociale et en intégrant des critères ESG dans le processus de construction du portefeuille.

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du fonds peut être comparée à titre indicatif, à celle de l'indice JP MORGAN EMU INVESTMENT GRADE (3-5 Y) (cours de clôture – coupons réinvestis- en euro). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Cet indice est une simple référence pour apprécier la performance du fonds et ne contraint ainsi pas la gestion qui peut s'en éloigner.

Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ».

L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs.

L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)).

Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi.

En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur.

Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques.

Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif).

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations sociales c'est-à-dire des obligations dont le produit est exclusivement et formellement appliqué à des projets sociaux qui visent directement à résoudre ou atténuer un problème social spécifique et/ou à obtenir des résultats sociaux positifs spécifiques en faveur, mais pas exclusivement, d'une ou plusieurs populations cibles.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

Amundi
ASSET MANAGEMENT